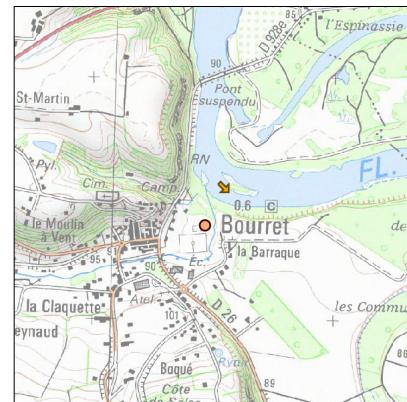
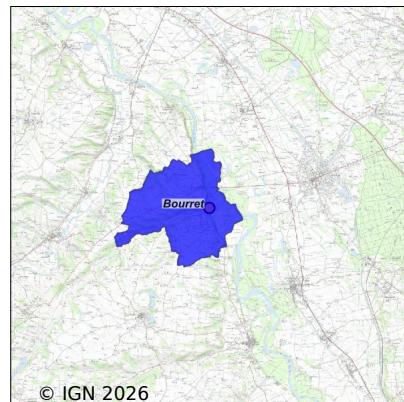


Système d'assainissement 2023

BOURRET (COMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : BOURRET (COMMUNALE)

Code Sandre	0582023V003
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE ASSAINISSEMENT DE LA GARONNE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	octobre 2010
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	600 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	36 Kg/j
Charge nominale DCO	72 Kg/j
Charge nominale MES	54 Kg/j
Débit nominal temps sec	90 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Disques biologiques
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	553 199, 6 317 867 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Garonne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Bourret depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau dessert environ 527 habitants (données SISPEA 2022). Son linéaire est d'environ 2500 mL. Des extensions de réseau ont été réalisées en 2021 (+ 300mL environ). Le réseau est de type séparatif et comprend 3 postes de relevage.

Poste de relevage Usine : Il collecte environ 60% du réseau. Il a été réhabilité durant le second semestre 2023.

Poste de relevage Presbytère : Il collecte environ une dizaine d'habitations. Il est doté d'une unique pompe. Dans le cas où elle serait défaillante, il est préférable de prévoir une pompe de secours.

Poste de relevage Général : Il est équipé de deux pompes. Leurs débits est d'environ 30 m3/h. Le dégrilleur-automatique permet de retirer régulièrement les déchets qui s'accumulent. Les refus de dégrillages sont évacués avec la collecte des ordures ménagères. Lors d'épisodes pluvieux, le poste de relevage peut être amené à by-passé les effluents dans la Tessone.

Une autosurveillance réglementaire a été réalisée en juin 2023.

La charge hydraulique nominale pour une station de 600EH est de 90 m3/j (150 L/j/EH). La station de Bourret a été dimensionnée pour 90 L/j/EH, le débit nominal de cette station est donc de 54 m3/j.

Lors de l'autosurveillance, le volume admis à la station était de 47,9 m3. En considérant le dimensionnement de la station (90l/j/EH), cela correspond à 532 EH, soit 88% de la charge nominale de la station.

En revanche, si on considère le dimensionnement à 600EH (150 L/j/EH), 47,9 m3 correspondent à 320 EH soit 53% de la capacité nominale.

La charge organique représentait quant à elle 346 EH soit 58% de la capacité de la station.

On remarque que lors d'épisodes pluvieux et/ou en période de nappe haute, le débit entrant augmente.

Station d'épuration

Le site est clôturé et fermé à clef. Les ouvrages sont en bon état et entretenus. En raison des contraintes techniques, la station est surélevée (située en zone inondable).

Toutes les données (temps de fonctionnements, etc.) sont collectées par un Sofrel. Une télésurveillance est en place.

La station est équipée de :

- Un décanteur-digesteur : Le volume de décantation est de 13 m3. Le volume de digestion est de 72 m3. L'ouvrage est profond puisque sa profondeur est de 6,8m. L'ouvrage est corrodé et on remarque la présence d'H2S (vérifié à l'aide d'un détecteur). Le couvercle du décanteur est jaune, également révélateur de présence d'H2S. A l'ouverture, d'importantes odeurs sont constatées. Des bouillonnements et remontées de gaz en surface sont visibles. Ce phénomène proviendrait de la présence de bactéries filamenteuses dans la filière (provoque l'hyper fermentation) couplée par la hauteur importante de l'ouvrage. Les boues ne décantent pas, elles sont présente sur toute la hauteur de l'ouvrage. Ainsi, des départs de boues vers la filière et le rejet sont possibles. Pour les limiter, les extractions sont réalisées plus régulièrement.

- Deux files de biodisques : Chaque file possède une surface de 1580m². Dans l'ensemble, les biodisques sont correctement ensemencés. Des boues visqueuses filamenteuses sont présentes sur les premières sections de disques. La vitesse de rotation des biodisques est de 4 trs/min, ce qui est trop élevé (recommandation entre 2 et 3 trs/min). Cela entraîne une oxygénation insuffisante des microorganismes épuratoires et donc un développement de bactéries filamenteuses à l'origine des problèmes de bullage dans le décanteur digesteur. Après des recherches réalisées par l'exploitant, il en ressort qu'il faut changer les moteurs pour diminuer la vitesse de rotation des biodisques. Pour limiter la prolifération de cette zooglée visqueuse, les disques sont nettoyés mensuellement pour la décrocher.

Un léger affaissement (quelques millimètres) engendre que la file 2 semble être plus alimentée que la file 1.

Un trop-plein est présent. Il permet d'évacuer les eaux en tête de file vers le regard de collecte.

- Deux filtres à tambours : chaque file possède un filtre à tambour. Leurs fonctionnements sont satisfaisants. Ils sont régulièrement nettoyés par l'exploitant.

- Canal de rejet : Le canal débitmétrique est équipé d'un déversoir triangulaire 28,4° (V2838) et d'un débitmètre à ultrason. Un décalage de 10mm avait été mesuré. Une correction de la hauteur mesurée a été réalisée en septembre 2023. En moyenne, 50 m3/j sont comptabilisés.

Le canal est régulièrement nettoyé. On remarque parfois des dépôts de boues en fond d'ouvrage.

Lors des autosurveillances, les prélèvements en entrée sont réalisés proportionnellement au temps de fonctionnement des pompes du PR Général à l'aide d'une pince ampérométrique. Les prélèvements sont effectués dans un bac placé sous les conduites d'arrivée dans le décanteur digesteur. Les prélèvements en sortie sont réalisés proportionnellement au débit, à l'aide d'un débitmètre portable placé dans le canal de mesure du rejet.

En 2023, une analyse du rejet et une autosurveillance réglementaire ont été réalisées. Lors de l'analyse du rejet, l'épuration était satisfaisante. Lors de l'autosurveillance réglementaire, l'épuration était correcte. La nitrification n'était pas optimale.

Le Cahier de Vie est tenu à jour régulièrement (compteurs, tests bandelettes, volumes de boues...). Moyennes des tests bandelettes 2023 : NH4 varie de 0 à 25 mg/L ; NO2 = 2mg/L et NO3 varie de 50 à 250 mg/L.

Sous produits

En 2023, 20m3 de boues ont été extraits du décanteur-digesteur. Soit 9m3 de moins en comparaison avec l'année 2022. Ces boues ont été amenées sur différents sites de traitement (Ginestous, Montauban et Verdun-sur-Garonne).

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0582023V002 BOURRET (COMMUNALE)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	48 m3/j	53 %			48 m3/j	
DBO5	21,6 Kg/j	60 %	450 mg/l	97 %	0,7 Kg/j	15 mg/l
DCO	46 Kg/j	64 %	960 mg/l	90 %	4,8 Kg/j	100 mg/l
MES	21,1 Kg/j		440 mg/l	93 %	1,5 Kg/j	32 mg/l
NGL	5,3 Kg/j		110 mg/l	62 %	2 Kg/j	41 mg/l
NTK	5,3 Kg/j		110 mg/l	87 %	0,7 Kg/j	14 mg/l
PT	0,6 Kg/j		12,1 mg/l	17,2 %	0,5 Kg/j	10 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ... à l'atteinte des performances européennes Non
- ... à l'autosurveillance Non
- ... à l'exploitation des ouvrages Non
- ... à la production des boues Non
- ... à la vétusté Non
- ... à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582023V003>